

Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 mars 2020

Excusés : J. Gallin-Martel (pouvoir à Paul Bonnaire), X. Francisco, G. Glenisson, V. Bonnet

Secrétaire de séance : Gilles Gentaz

Orientation pour le Budget 2020 : Le Compte-Administratif 2019 est clos avec un excédent global de 133 671,21€. Les avances perçues de l'Etat (DETR) et de la Région ont permis de ne pas mobiliser la ligne de crédit que nous avons réservée auprès du Crédit Agricole Centre-Est. Il reste à percevoir 152 000€ de subventions pour le Stade et 176 520€ pour le DOJO.

Pour le BP 2020, entre la baisse du FPIC et l'écrêtement, la commune perdra environ 20 000€.

En fonctionnement, les frais de personnels seront en augmentation du fait du renfort que nous devons prévoir en cuisine au vu de l'adaptation des postes des personnels en place pour raison médicale, de la dernière étape de l'augmentation du temps de travail de la bibliothécaire pour passer de 33h à 35h et du remplacement d'un congé de maternité d'un agent des services techniques.

En investissement, les postes principaux seront l'aménagement de la place et la réalisation du tourne à gauche à l'entrée du tènement 4J. Cet aménagement sera lancé en fin d'exercice afin d'en étaler la dépense sur deux exercices budgétaires.

Il sera proposé de ne pas augmenter le taux des taxes communales, seules les bases seront réévaluées forfaitairement de 0,90%.

Approbation de la révision n°1 du PLU : La dernière réunion de cadrage avec l'Etat et le Scot a permis de valider toutes les demandes et modifications qui avaient eu un avis favorable du Commissaire Enquêteur. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la révision n°1 du PLU.

Contrats de fourniture d'électricité : Au 1^{er} janvier 2021, les collectivités n'auront plus accès au tarif règlementé, même pour les contrats bleus. Décision unanime de rejoindre le groupement de commande mis en place par TE (Territoire d'Energie de l'Isère).

Marché de fourniture d'accès Internet Amplivia pour les écoles : Le marché Amplivia 2016 porté par la région Auvergne Rhône-Alpes, arrive à son terme à la fin de cette année scolaire. Décision unanime d'adhérer au groupement de commandes de la Région AURA, pour un montant de 500€ (une seule cotisation pour une adhésion définitive) de résilier l'abonnement à Amplivia 2016 et adhérer à Amplivia 2020 pour le même montant annuel (781,50€ + 78,15€ = 859,65€)

Approbation du Contrat de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place du 8 mai 45 : Le Conseil Municipal a approuvé le plan d'aménagement de la Place dans sa séance du 13 janvier 2020. Les missions Esquisse et APS ont déjà été réalisées par le Cabinet Betip. Elles ne lui ont pas encore été payées. Le cabinet BETIP propose les missions suivantes de Maîtrise d'œuvre (APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR) pour un montant global de 17 100,00€ HT pour la totalité des missions. Par 13 voix pour et 3 abstentions (Qui auraient souhaité une étude sur les deux places), le Conseil Municipal décide de confier la Maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Place du 8 mai 45 au Cabinet BETIP, pour un montant de 17 100,00€ HT. (APS : Avant-projet sommaire, APD : Avant-projet détaillé, PRO :

étude de projet, VISA : Plan d'exécution de la MO, DET : Direction et exécution des travaux, AOR : Assistance aux opérations de réception.)

Etude géotechnique pour le dérasement du seuil du Bas-Vermelle : Le bureau EGIS à qui le Conseil Municipal a confié la mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage a préparé les dossiers de consultation pour lancer l'étude géotechnique. L'étude est estimée par EGIS à 25 580€ HT. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de lancer la consultation sous réserve que cette étude soit subventionnée à 70% par l'Agence de l'Eau.

Prorogation du Bail emphytéotique pour l'immeuble « Les Marronniers » : Alpes Isère Habitat (OPAC38) a signé un bail emphytéotique avec la commune qui court jusqu'en 2022. Alpes Isère Habitat a programmé une réhabilitation thermique de l'immeuble pour laquelle elle contracte un prêt de 25 ans auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Celle-ci, demande que le bail emphytéotique soit prolongé de la durée du prêt, plus 2 ans. Proposition de proroger le bail emphytéotique jusqu'au 31 décembre 2049. Les frais de notaires sont pris en charge par Alpes Isère Habitat. (Unanimité)

Recensement 2020 : Le recensement est terminé. Les résultats bruts sont les suivants : nombre de logements : 1208 ; résidences secondaires et logements occasionnels : 24 ; logements vacants : 64 ; population enquêtée : 2 611. Attendre les résultats définitifs validés par l'INSEE.

Subventions 2020 aux associations : Gilles Gentaz donne lecture des subventions qui seront proposées au vote du prochain Conseil Municipal. Les derniers dossiers non fournis seront sollicités. Décision de maintenir les subventions à leur niveau actuel, malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Commission de contrôle électoral : Les listes électorales sont désormais tenues dans un fichier national le REU : (Répertoire Electoral Unique). La commission prend connaissance des modifications intervenues depuis la fin de l'année 2019. Inscrits : 136. Radiés : 78. Bureau 1 : 958 électeurs. Bureau 2 : 799 électeurs. Au total : 1757 électrices et électeurs inscrits.